

**En date du 07 avril 2022 à 19 h 30**, conformément aux statuts, l'assemblée générale annuelle s'est réunie à la salle Ginette Rivière 77310 Saint Fargeau Ponthierry, étaient présents ou représentés 11 adhérents, 1 personne excusée et Chantal VAREILLAUD, comptable du club en visioconférence.

Lecture des rapports moraux 2019/2020 et 2020/2021 par la présidente. Chantal RIVET rappelle le peu d'activités liés au confinement et à la crise sanitaire depuis le 16/03/2020 et jusqu'à la rentrée de septembre 2021. C'est également la raison pour laquelle il n'y a pas eu d'assemblée générale depuis le 26/08/2020. Le nombre d'adhérents étaient de **318** en 2019/2020, **202** en 2020/2021 baisse liée à la crise sanitaire et **235** en 2021/2022. Le club a accordé une remise pour les adhérents qui se sont réinscrits cette saison.

Présentation du compte de résultat 2019/2020 et 2020/2021. Quelques précisions sont données sur certaines dépenses et recettes.

#### **Colonne charges :**

##### **ADMINISTRATION**

Assurance : elle est obligatoire. Il s'agit d'une RC qui permet d'obtenir des subventions et de couvrir en cas d'accidents des membres adhérents et en cas de casse à la piscine ou lors des manifestations

Administration Générale de fonctionnement : cela correspond à APSL organisme chargé des paies, charges sociales ainsi que tous les prélèvements et virements, papier, cartouches encres, envois postaux, frais téléphonie et internet...

MATÉRIEL correspond à l'achat de matériel pédagogique (élastiques, planches,.....)

##### **MANIFESTATIONS**

Engagements compétitions officielles : cela correspond à toutes les dépenses liées aux affiliations (FFN, Ligue Ile de France, des frais pour les engagements lors des compétitions....) de la saison et les régularisations des saisons précédentes.

Manifestations : il s'agit des achats effectués pour les goûters de Noël, le Téléthon, la nuit de l'eau, les 12h de Natation, la fête du Club...

##### **VALORISATION DU BÉNÉVOLAT**

2019/2021 n'a pas été complété ; La mairie ne nous fournit plus le coût pour la mise à disposition de la piscine, les frais d'électricité, d'eau... depuis plusieurs années. En 2020/2021 il a été notifié en bas du tableau le nombre d'heures approximatives effectuées par les bénévoles.

**AUTRES CHARGES** il s'agit des frais en cas de rejets de chèques, frais ANCV et Coupons Sports, remboursements aux adhérents sur justificatifs et COVID-19. A ce jour, tous les chèques de remboursement COVID-19 ne sont pas encore encaissés. Par conséquent ils apparaîtront sur 2021/2022.

#### **Colonne Produits :**

La différence entre les montants des licences dans les parties « Charges » et « Produits » est liée à la prise en charge par le Club des licences des membres du bureau non nageurs et de différentes régularisations non prises en comptes dans l'exercice de la saison précédente ; ceci est lié aux différences entre les dates de début et fin d'exercice entre le Club et la FFN.

AUTRES PRODUITS 2019/2020 les 5 264,00 € correspondent à l'aide « activités partielle » versée par le gouvernement (COVID 19).

AUTRES PRODUITS 2020/2021 les 4 556,50€ correspondent à des remboursements URSSAF charges trop payées pendant les différents confinements et à des arrêts maladies liées à la COVID 19.

Les 1 521€ et les 11 894,62 € correspondent aux aides gouvernementales pour les manques à gagner. Cela a permis de verser les salaires du club et d'accorder une remise aux adhérents. Il reste malgré tout une part à la charge du Club.

Le Club est toujours dans l'attente du remboursement par l'État du Pass'Sport (50€ pour favoriser l'accès au sport) accordé sous certaines conditions aux enfants des familles à faibles ressources.

Le Résultat 2020/2021 est négatif de 8 242,14€. La pérennité et la survie du Club auraient donc été mises en péril si les remboursements et montant des avoirs accordés aux adhérents avaient été supérieurs.

Budget prévisionnel 2021/2022 : les remises accordées aux adhérents ne sont pas prises en compte dans le budget prévisionnel.

La subvention accordée par La commune de Saint Fargeau Ponthierry devrait être supérieure à celle de la saison dernière.

Le calcul du temps passé par l'ensemble des bénévoles sera effectué pour la saison 2021/2022.

Caroline LE BON présente les bilans sportifs des 2 saisons. La pandémie a lourdement impacté les cours et les compétitions. Le nombre d'adhérents a beaucoup varié entre les deux saisons. Très peu d'adolescents sont revenus. Plusieurs adultes inscrits ne viennent pas.

En 2019/2020 seuls 2 adultes ont fait 1 ou 2 compétitions.

En 2020/2021 pas de compétitions et les enfants n'ont pas pu s'engager dans le Pass'Nage et Pass'compétition.

Les entraîneurs ont constaté une perte de dynamique des groupes, une baisse des niveaux liés ou non à la motivation des enfants à venir. Peu, voire aucun enfant n'a envie de faire de la compétition. De plus les groupes sont hétérogènes, les enfants n'ayant pas été testés. De plus les enfants sont dans des groupes qui correspondent davantage aux créneaux horaires compatibles pour les parents, plutôt qu'à leur niveau de nage.

**RAPPORT MORAL, COMPTE DE RESULTAT 2019/2020 – RAPPORT MORAL, COMPTE DE RESULTAT 2020/2021 – BUDGET PREVISIONNEL 2021/2022 : MIS AU VOTE ET APPROUVE A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES**

Réponses aux questions posées par les adhérents présents :

- Est-il possible que les cours adultes en soirée soient d'une heure et non 45 minutes ? Les créneaux sont attribués par la Mairie en tenant compte des autres associations qui utilisent également la piscine. Tous les ans la mairie nous transmet un tableau que nous remplissons en fonction de nos souhaits mais sans garantie d'obtention. Le cours du samedi est d'une heure (12h30/13h30).

- Une fête de fin d'année est-elle prévue ? Oui, le Conseil d'Administration doit se réunir prochainement pour préparer la fête du club, ainsi que la rentrée 2022/2023.

- Les portes ouvertes auront lieu afin de permettre aux parents d'assister aux cours pour constater les progressions de leurs enfants et échanger avec les entraîneurs.

- Le club est à la recherche de bénévoles pour une aide aux organisations des manifestations et des officiels lors des compétitions (une formation sera prévue).

- Gérard doit se rapprocher de William qui est volontaire pour la mise à jour du site Internet et la page Facebook.

- Gérard utilisait jusqu'à présent un ordinateur professionnel pour l'envoi d'e-mails en grande quantité. Nous recherchons une autre solution.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.

La Secrétaire  
Hélène MURON

La Présidente  
Chantal RIVET